Conseil municipal du 09 juin 2017 à Lacropte

Présents:

C.Faure, I.Faure, T. Dufraix, G.Bashford, D.Privat, V.Célérier, J.M Chinouilh, M.J Lance, M.Kine, F.Ladeuil, R.Lestang, M.Chevreux, J.L Bauman, P.Montauriol

Absents: J.L Bernard (procuration à D.Privat),

Secrétaire de séance : I.Faure

Début de la séance à 18h45

Elections

L'accès pour les personnes à mobilité réduite est organisé pour le bureau de vote à l'école. Permanences : les élus reprennent leurs présences habituelles.

Achats terrains

Un terrain étant sous hypothèque, il faut demander des renseignements supplémentaires pour connaître ce sur quoi on s'engage, si on peut purger ou pas l'hypothèque.

Indivision Loubiat : les papiers pour la safer ont été envoyés. Il faut maintenant attendre les délais.

Aliénations chemins

<u>Commune</u>: le géomètre propose un devis pour borner un chemin entretenu par la commune mais qui est sur le terrain d'administrés. Ces administrés souhaitent acheter un chemin non pratiqué qui traverse leurs bois. Un géomètre est intervenu. A cela, il faudra ajouter les frais de commissaire enquêteur (30 heures à 38€ HT de l'heure).

Le conseil municipal discute sur la position à prendre pour le paiement des frais de géomètre et de commissaire enquêteur.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour que l'acheteur supporte tous les frais comme auparavant plus les frais du commissaire-enquêteur.

Chemin Privat/ Albucher : Le litige lors de l'enquête du commissaire enquêteur est réglé. Il faut maintenant les documents du géomètre pour pouvoir rédiger l'acte administratif.

Chemin Lestang et Lluch : un administré s'est opposé lors de l'enquête publique alors que les portions du chemin souhaitées desservent uniquement les familles Lestang et Lluch.

Le conseil municipal délibère et décide de suivre l'avis du commissaire-enquêteur à savoir d'autoriser la vente de ce chemin comme demandé par les familles Lestang et Lluch.

Rentrée scolaire 2017

Le transport scolaire pour l'école de Vergt pourra se faire si l'on a 15 enfants.

Un courrier va être envoyé au personnel de l'école pour leur indiquer que leur contrat ne sera pas renouvelé.

Le centre de gestion sera contacté.

Ecole

Cantine : 13 élèves seulement sur 18 mangent à la cantine. 3 élèves pique-niquent avec des parents au stade. Un courrier va être envoyé.

Déplacement hangar

Devis de 3000 € pour démonter et remonter le hangar, il restera à faire le terrassement et les plots.

Le conseil municipal discute sur la nécessité de ce hangar et son placement.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de P.Naboulet de 3000 € pour démonter et remonter ce hangar contre celui actuel en bas du bourg.

Fête de la vannerie

La conseillère concernée présente le travail mené jusqu'à maintenant, l'organisation du bourg le jour de la fête. Le besoin de bénévoles.

Distribution des affichages publicitaires. Publicité sur France Bleue.

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 650€.

Questions diverses

<u>Projets</u> : en attente de connaître le montant des subventions qui pourraient être attribuées. Le conseil municipal discute sur l'avancée des différents projets.

<u>Travaux route</u>: le point à temps a été fait pour 15840 €. Il reste deux chemins à faire par l'entreprise Muret.

La secrétaire de mairie sera en vacances : besoin de permanence en mairie aux dates suivantes : 29/06, 06/07 et 13/07 de 14h à 18h et le 01/07 et 08/07 le matin.